

# **INTERSYNDICALE ORIENTATION** **SNES - SGEN - SUD Education – FO**

Le 19 octobre 2009

## **NON A LA FIN DU SERVICE PUBLIC D'ORIENTATION** **DE L'EDUCATION NATIONALE**

Une assemblée générale des personnels des services d'orientation de l'académie de Lille s'est réunie ce mercredi 14 octobre à Lille. 13 CIO étaient représentés.

Pour les participants à cette réunion, le constat est simple : le service public d'orientation dans l'Education Nationale est purement et simplement menacé de disparition à très court terme.

Ce constat s'appuie sur deux éléments très concrets :

- L'insuffisance du nombre de titulaires pour pourvoir les postes de COP fragilise de fait les CIO et leur mission de service public.
- Une nouvelle conception de l'orientation est à l'œuvre qui accorde plus d'importance à l'insertion, risque de modifier le recrutement et la formation des COP, leurs priorités d'intervention. Les CIO seraient mis en concurrence avec des organismes privés chargés de l'orientation et de l'insertion.

### **I) Un problème flagrant de postes de COP titulaires**

La pénurie de titulaires s'est faite fortement ressentir à cette rentrée: il manquait encore au 30 septembre 2009, 19 ETP (Equivalent Temps Plein). Cette situation est la conséquence directe de la baisse continue du recrutement des COP depuis 2003 (50 postes au concours pour 300 départs en retraite annuels). Il y a donc urgence à obtenir, au niveau national, des recrutements à hauteur des besoins.

**Au niveau académique**, l'intersyndicale orientation et les personnels réunis ce jour expriment quatre revendications prioritaires:

- 1) Le recrutement de contractuels** doit se poursuivre tant que des postes restent vacants et nous revendiquons pour ces personnels:
  - **des contrats à l'année** (jusqu'au 31 août et non 30 juin)
  - **un salaire attractif** (avec 1350 € net/mois, le Rectorat de Lille est un de ceux qui rémunère le moins ses contractuels COP)
  - **une formation digne de ce nom dès leur embauche**
  - **des perspectives de titularisation** (concours réservé...).

- 2) Les rompus de temps partiels:** pour la première fois cette année, sur les 12 ETP dégagés par les COP à temps partiel, le Rectorat de Lille a décidé de n'en redistribuer que 6 au motif de garder un volant d' ETP pour les remplacements en cours d'année ce qui équivaut à des suppressions de postes.

**L'intersyndicale revendique la compensation de tous les temps partiels.**

- 3) Les congés (maternité, maladie...) doivent être remplacés.** Il n'est pas question de faire porter une charge de travail supplémentaire aux équipes des CIO concernés ni de culpabiliser les collègues.

- 4) Les TZR ont tous été « absorbés »** par des affectations à l'année et ne remplissent donc plus leur rôle initial de remplacement sur une zone. De plus, à cette rentrée, leur affectation s'est faite au coup par coup, sans consultation des organisations syndicales, niant parfois l'intérêt des personnels et la continuité du service public.

**L'intersyndicale revendique un volant de TZR pour des remplacements en cours d'année, un respect des règles et une consultation des organisations syndicales pour leur affectation.**

D'une manière générale, il est hors de question de demander aux personnels des services d'orientation de gérer la pénurie organisée de leur moyen de fonctionnement. Il est de la responsabilité de l'administration d'honorer le droit au conseil et à l'orientation pour tout élève.

L'intersyndicale rappelle qu'elle engage les personnels, dans les CIO qui seraient déficitaires en postes, à ne pas prendre en charge les secteurs ainsi dépourvus au détriment d'une réelle qualité d'intervention.

**II) A l'heure où l'orientation semble un sujet primordial pour le gouvernement (mais quelle orientation ?) que va devenir le service public d'orientation, que vont devenir les COP et les CIO ?**

**Transfert programmé de la prise en charge de l'information sur l'orientation par les enseignants:** entretiens d'orientation, PDMF, exemples inquiétants d'expérimentations comme dans l'académie de Rennes où les COP ne sont plus partie prenante de la liaison lycées/université ou à Créteil où sont recrutés des « hybrides » CPE/COP ayant un rôle de « responsable de niveau » sur le modèle « préfets des études » de l'enseignement privé...

**Quelle place pour les COP dans la lutte contre le décrochage scolaire?** Dans certaines zones de l'Académie, la passation du Lycam (le lycée ça m'intéresse, outil élaboré par les services d'orientation) est faite par la MGI. Quelle exploitation? Quel intérêt pour les élèves? Parallèlement, il est question de fichiers croisés entre les établissements scolaires et les missions locales (fichage-flicage) dans le cadre des cellules de veille et du suivi des élèves « décrocheurs »

**Modification du recrutement des COP** prévue dans la loi sur l'orientation et la formation tout au long de la vie

**Développement de plateformes multimédia**

**Asphyxie budgétaire des CIO d'Etat et menaces de récupération de locaux par les conseils généraux**

**Nouveau service de l'orientation régionalisé** comprenant les acteurs habituels de l'insertion, des organismes locaux (privés ou associatifs) labellisés par le Délégué Interministériel à l'Orientation, chargé du pilotage de l'orientation scolaire. Les CIO seront ainsi mis en concurrence avec des organismes privés sur le « marché de l'orientation ». C'est la même logique qui a été et est à l'œuvre pour l'ensemble des services publics et qui équivaut à leur disparition.

...

**AUTANT DE SUJETS D'INQUIETUDES  
QUI NECESSITENT DES ECHANGES ET  
APPELLENT A SE MOBILISER  
POUR DEFENDRE LE SERVICE PUBLIC D'ORIENTATION**

Pour cela, nous vous invitons à

**PARTICIPER MASSIVEMENT  
AUX HEURES D'INFORMATION SYNDICALE  
ORGANISEES EN NOVEMBRE**

Les dates et lieux vous seront communiqués rapidement.

**Rappel: tous les personnels, quel que soit leur statut (titulaire, contractuel-le) peuvent participer à une heure mensuelle d'information syndicale sur leur temps de travail. C'est un droit, utilisons-le!**